**Charte de labellisation Breizh COP d’un évènement nautique**

La Région Bretagne met en place un processus de labellisation d’évènements afin de mettre en lumière l’ensemble des évènements pouvant contribuer à la Breizh COP et ainsi créer l’effervescence nécessaire à la réussite de la démarche. Cette labellisation permettra de valoriser ces évènements en inscrivant leur déroulement et leurs enseignements dans une dynamique de dimension régionale.

**Modalité de candidature**

Envoi d’une lettre de candidature présentant l’évènement ainsi que son lien et sa contribution au processus de la Breizh COP à l’adresse suivante : servicetourisme@bretagne.bzh

Les critères à satisfaire pour qu’un évènement soit labellisé Breizh Cop :

• Respecter et signer la charte de valeurs de la Breizh COP (voir plus bas);

• S’inscrire dans l’une ou plusieurs des grandes orientations de la Breizh COP :

- Une région créatrice, performante et rayonnante dans le monde

- Une région source de progrès humains et écologiques pour les générations actuelles et futures

- Une région mobilisée, participative et démocratique

Critères spécifiques pour les évènements nautiques :

- l’organisation d’une ou plusieurs animations « grand public » visant à faire pratiquer des activités nautiques aux personnes éloignées de la pratique nautique de leur territoire (public féminin, personnes en situation de handicap, jeunes bretons du rétro-littoral breton, etc.).

- l’organisateur devra présenter un programme précisant les cibles visées ainsi que la démarche menée à l’issue de l’évènement pour tenter de convaincre les personnes qui l’ont testé de prolonger l’expérience.

**Types actions éligibles**

Evènements (conférences, forums, festivals, rencontres, manifestation, concours, régates …).

**Candidats éligibles**

Les associations loi 1901, les collectivités territoriales, les entreprises, les organismes consulaires …

**Intérêt de la labellisation**

Mise à disposition du label « **évènement nautique labellisé Breizh COP** » pour vos supports de communication. Inscription dans l’agenda des événements labellisés du site Breizh COP (http://www.breizhcop.bzh/contribuer/evenements-labellise) Mise à disposition sur demande des outils de communication de la Breizh COP (supports de présentation, identité visuelle, éléments de langage, guide de l’engagement, modèles types pour capitaliser les enseignements des évènements…)

**Charte des valeurs et principes**

Partager des valeurs, pour une communauté humaine, est un facteur de force, de cohésion et de rayonnement, au moment où elle doit relever les déﬁs d’un développement durable, déterminer les orientations de son projet collectif et se mobiliser pour le mettre en œuvre. Partager des principes communs, une règle du jeu est la condition de la réussite collective au moment où s’engage une démarche nouvelle et ambitieuse, la Breizh COP.

Au premier rang de ses valeurs, la Bretagne place **LA SOLIDARITÉ**. Elle est le ciment de son projet collectif, elle doit être au cœur de l’action collective et de l’action publique.

• la solidarité entre les personnes comme facteur essentiel de cohésion sociale et comme facteur d’égalité des chances,

• la solidarité entre générations pour construire dès aujourd’hui le monde à vivre de demain et ne pas obérer les chances des générations futures,

• la solidarité entre les territoires, dans une logique d’interdépendance, de complémentarité et de réciprocité.

Le développement durable de la Bretagne s’appuie sur quatre autres valeurs :

• **L’engagement** – Il s’exprime à travers la prise d’initiatives audacieuses, la mise en œuvre d’actions volontaristes au service du territoire et de son développement. Il se traduit par une forte capacité de mobilisation individuelle ou collective autour d’enjeux communs, au service d’ambitions et de projets durables.

• **Le sens du collectif** – Le goût du collectif, du coopératif, du « faire ensemble » est attesté dans tous les domaines (économique, social, culturel). La Bretagne allie une remarquable modération des rapports humains, l’esprit de coopération et une capacité à transcender ses clivages dès qu’il s’agit d’enjeux stratégiques.

• **L’ouverture** – La Bretagne est une région péninsule, un port d’attache mais aussi un point de départ. Accueillante et tolérante, c’est une région européenne dotée d’une remarquable capacité d’intégration et d’une réelle ouverture d’esprit. Enracinement et ouverture nourrissent l’imagination, favorisent les croisements culturels et la créativité.

• **L’imagination** – En Bretagne, nous croyons en l’imagination créative. Cette région sait être visionnaire et faire des choix diﬀérents. Il existe, en Bretagne, un imaginaire spéciﬁque, un art singulier de la réinvention permanente et de l’innovation avec une créativité ouverte à l’universalité.

Devenir acteur de la Breizh COP, c’est partager :

**Un principe de responsabilité individuelle** – chacun à son niveau, qu’il soit particulier, association, entreprise, institution publique ou groupement divers, s’engage pour ce qui relève de sa responsabilité et de son champ d’action. Il se pose d’abord la question de ce qu’il peut apporter à la cause commune avant de réclamer des autres des actions et des soutiens dans une logique de consommation.

**Un principe de responsabilité commune**, mais diﬀérenciée : tous les acteurs sont et seront touchés par les grandes mutations en cours, mais tous n’ont pas la même responsabilité dans ces changements. Les plus responsables doivent donc s’imposer plus d’eﬀorts et prendre les devants pour « faire ensemble ».

**Un principe de respect, de conﬁance et de recherche de compromis** – le bien commun ne peut résulter de l’imposition du point de vue des uns sur les autres. Au-delà des valeurs partagées, demeurent des intérêts à concilier. La participation à la Breizh COP, c’est l’engagement à écouter et comprendre les points de vue divergents et à rechercher les points d’équilibre permettant d’avancer et d’aboutir à des accords gagnant-gagnant. C’est l’engagement, aussi, à évaluer les résultats dans la transparence.

Le signataire de la présente charte en partage les valeurs et les principes, il s’engage à participer à la dynamique de la Breizh COP et autorise la Région Bretagne à valoriser son engagement.

Fait le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2020

à :

par (Prénom NOM et qualité du signataire) :

Signature :